

Québec, le 10 mai 2022

Madame
Adresse postale

Objet : Invitation à passer une mammographie dans le cadre du Programme québécois de dépistage du cancer du sein

Madame,

Dans le cadre du Programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS), les femmes de 50 à 69 ans sont invitées à passer une mammographie de dépistage **gratuitement** dans les centres de dépistage désignés, tous les 2 ans. Pour connaître les avantages et les inconvénients de cet examen, nous vous recommandons de lire le dépliant qui accompagne cette lettre.

Pour passer une mammographie, veuillez :

- **prendre rendez-vous** dans un centre de dépistage de votre choix. Ceci est une lettre de recrutement de la MCQ.
- **apporter cette lettre** (qui sert d'ordonnance) et votre **carte d'assurance maladie**. Ces deux documents sont nécessaires pour passer la mammographie.

Vous recevrez le résultat de votre mammographie par la poste. Le rapport détaillé de votre examen sera envoyé à votre médecin de famille ou à votre infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne. Si vous n'avez pas de médecin de famille ou d'infirmière praticienne, le centre de dépistage vous en désignera un ou une pour assurer le suivi de votre examen.

Si vous avez déjà été atteinte d'un cancer du sein ou que votre dernière mammographie date de moins de deux ans, il est important de contacter le Centre de coordination des services régionaux de votre région :

1050, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1S 4L8
Téléphone : 418 682-7596
Télécopieur : 418 682-7925

Pour plus de renseignements, consultez le Quebec.ca/depistage-cancer-du-sein.

Recevez, Madame, nos salutations distinguées.

Directeur national, Programme québécois de cancérologie,



Jean Latreille, MDCM, FRCPC

Directeur national de santé publique par intérim,



Luc Boileau, MD, FRCPC